

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2021

Vote des CA 2020 et affectation des résultats

<u>Budget Communal</u>						
	Mandats	Titres	Résultat net 2020	Résultat cumulé 2019	Résultat global cumulé 2020	
Section de fonctionnement	-1 004 520.42 €	1 284 334.16 €	279 813.74 €	266 706.47 €	546 520.21 €	
Section d'investissement	-1 300 802.07 €	957 572.50 €	-343 229.57 €	-193 221.90 €	-536 451.47 €	
					10 068.74 €	
Affectation des résultats :	1068 Recette Investissement		529 939.98 €			
	002 Excédent Fonctionnement		16 580.23 €			

Hors de la présence de Monsieur Patrick BONNEFON, Maire, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les comptes administratifs 2020 du budget communal, du budget assainissement, du budget logements, du budget transport scolaire et du budget lotissement.

Par ailleurs, le CM approuve à l'unanimité les affectations des résultats 2020 ci-dessus ainsi que les comptes de gestion 2020 proposés par Mme la Trésorière.

Remplacement des luminaires « boules » - Demande DETR 2021

La Commune s'est engagée avec le SDE24 dans un programme d'élimination de luminaires « boules » au niveau du terrain de tennis car ces luminaires sont très énergivores. Ces travaux sont éligibles à la DETR avec le plan de financement :

Montant total des travaux HT	5 000.00 €
Participation SDE 24 (30 % du montant total HT)	- 1 500.00 €
Coût total acquitté par la commune, éligible à la DETR	3 500.00 €
Montant DETR sollicité	1 400.00 €
Reste à charge de la commune	2 100.00 €
Taux DETR (% de la dépense acquittée par la commune)	40 %

Urbanisme : modification du règlement du PLU de Carsac-Aillac

Lors de la séance du 22.01.2021, le CM a autorisé le Maire à solliciter la CCPF pour la modification du règlement du PLU concernant la distance entre les constructions et l'axe des routes départementales à l'intérieur des panneaux d'agglomération ; cette modification devrait pouvoir être intégrée dans l'enquête publique pour la révision allégée du PLU en cours. Le CM accepte à l'unanimité.

Convention avec Médinopia pour l'installation d'un ophtalmologue

Le CM accepte à l'unanimité la signature d'une convention avec Médinopia pour le recrutement d'un ophtalmologue. Une visite est prévue du 14 au 16 mars 2021 ; ils seraient 2 ou 3 pour un fonctionnement dans un cabinet commun.

Extension réseau assainissement collectif Vialard et les Bories

Le Maire présente les projets d'extension des réseaux avec plans et nombre de branchements ; les travaux sont estimés à 91 870.00 € HT pour Vialard et 127 050.00 € HT pour les Bories. Le CM accepte à l'unanimité de solliciter le Conseil Départemental de la Dordogne et l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour l'obtention de subventions.

Point sur les dossiers en cours

Projet parking Camping-Car : les équipements de base pour la création d'un parking payant sont estimés à 31 130.00 € HT, il faudra une ligne téléphonique et le déplacement du compteur électrique ; les options (armoire TGBT et borne électrique) sont estimées à 11 220.00 € HT. Le CM accepte à la majorité avec 1 abstention la réalisation des équipements, qui pourront être amortis pour le reversement d'une partie des recettes.

Compte-rendu des commissions

CCPF : le Maire fait part des principales avancées sur les projets de logements à Saint Rome, sur le PLUi avec une visioconférence au Séchoir d'Aillac le 24.02.2021, remerciements à Patrick Treille pour l'installation du matériel de visioconférence.

Urbanisme : mise en place du service instructeur en cours, notamment le recrutement, les bureaux seraient dans les bâtiments de l'ancienne gare à côté de l'espace Doisneau.

Maison Forestière : Jean-Paul Labatut informe d'une réunion sur place pour la nouvelle antenne FREE, les travaux devraient commencer prochainement pour une durée de 3 mois ; pour des raisons de sécurité, pas de classes vertes ou de sortie de l'ALSH pendant les travaux.

Sictom du PN le 05.02.2021 : Andrée Cambier fait part du principal sujet : le SMD3 qui a ajouté des contraintes financières aux syndicats dont + 176 % en dépenses d'investissement pour le SICTOM du PN.

Bornes incendies : rencontre du Maire et de Patrick Treille avec le CESO pour définir les périmètres sur la commune où les bornes sont inexistantes, par exemple la Tâche, le Bouyssou...

Vaccinations : Sophie Lazzarini explique que la campagne est très difficile, les collectivités locales doivent recenser les personnes de + de 75 ans, les contacter et les inscrire pour des RV, voire même les amener aux RV.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : Fabienne Jardel fait le point sur ce dossier : réunion avec le bureau d'étude le 23.02.2021 avec une présentation du projet de PCS et l'envoi de documents à compléter. La commission s'est réunie le 02.03 pour proposer un schéma d'organisation comprenant 5 zones par secteur géographique ainsi que plusieurs cellules (décision, coordination, secrétariat/communication, et intervention), les membres de la commission et les adjoints se sont répartis dans les différentes cellules. Une prochaine réunion est prévue en mai avec simulation de déclenchement de PCS en juin.

Le CM accepte à l'unanimité d'équiper le stade communal pour permettre son utilisation pour les hélicoptères de secours, une convention sera signée avec la société HIS.

Questions diverses

- le Maire fait part d'une demande pour la recherche d'un bois de grande superficie pour y exercer du laser game.
- le Maire fait part de la demande de l'Université du Temps Libre pour l'organisation de réunions philosophiques une fois par mois dans une salle communale ; le CM n'est pas contre le principe à condition que cela soit autorisé par les textes en vigueur au vu des normes sanitaires.
- le CM adopte à l'unanimité 3 motions : contre le projet Hercule de réforme d'EDF, pour la défense du service public ferroviaire en Dordogne et pour le maintien des bureaux de poste en Dordogne.

Prochaine séance du Conseil Municipal fixée au **Vendredi 9 Avril 2021 à 18h30** (vote des budgets primitifs 2021).

La séance est levée à 21h15.

A Carsac-Aillac, 9 mars 2021